

ACADEMIE AMBITION

229 rue Saint-Honoré, 75001 Paris
Email : academieambition@outlook.fr
Tel : +33782380385



Bilan de compétences

Ce bilan vous permet d'analyser vos compétences professionnelles et personnelles, vos aptitudes et vos motivations afin de définir un projet professionnel et, si nécessaire, un projet de formation. L'accompagnement s'adapte à votre situation et à vos objectifs.

Programme actualisé le 04/10/2026

Durée : 24 heures réparties sur 12 semaines, soit 12 séances de 2 heures.

Prix total : 1 600 € TTC pour la prestation complète.

Lieu : à distance, en individuel, via Microsoft Teams.

Profils des bénéficiaires

- Salariés et demandeurs d'emploi.
- Travailleurs indépendants.
- Personnes souhaitant préparer une évolution professionnelle ou une reconversion.

Prérequis

- Aucun prérequis en termes de niveau de compétences ou d'ancienneté

Modalités d'accès

- Préinscription
- Entretien préalable gratuit et sans engagement pour analyser la demande et les besoins.
- Proposition personnalisée et contractualisation.
- Planification des séances avec le bénéficiaire.

Délais d'accès :

- Démarrage dans un délai maximum de 4 semaines après réception du dossier contractuel complet et, le cas échéant, de l'accord de financement, dans le respect des délais légaux applicables. Le calendrier est convenu avec le bénéficiaire.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Référent handicap : Mamadou Diakite, président. Signalez vos besoins dès le premier contact afin d'étudier avec vous les adaptations possibles : rythme, pauses, formats des supports et modalités de communication. Si nécessaire, nous recherchons avec vous un appui spécialisé ou une orientation vers une structure adaptée. Les possibilités sont examinées individuellement avant l'engagement.

- Adresse mail : mamadou782015@outlook.fr

ACADEMIE AMBITION

229 rue Saint-Honoré, 75001 Paris
Email : academieambition@outlook.fr
Tel : +33782380385



Objectifs du bilan

À l'issue de l'accompagnement, vous serez en mesure de :

- Identifier vos compétences et illustrer vos acquis par des expériences concrètes.
- Clarifier vos motivations, vos intérêts, vos ressources et vos contraintes.
- Construire un projet professionnel et en vérifier la pertinence, avec une ou plusieurs alternatives si nécessaire.
- Définir les étapes, les moyens et les échéances d'un plan d'action réalisable.

Contenu de la prestation

Le parcours comprend les trois phases du bilan de compétences. Les dates et le contenu de chaque séance sont ajustés avec vous lors de la phase préliminaire, dans le respect de la durée totale de 24 heures.

Phase préliminaire 2 heures Semaine 1

Nous analysons votre demande, vos besoins et votre situation. Nous définissons ensemble les objectifs du bilan, le format adapté, les modalités de travail et le calendrier. Nous vérifions les conditions techniques, la confidentialité des échanges et les éventuels besoins d'adaptation.

Résultat attendu : des objectifs personnalisés et des modalités de déroulement définis conjointement.

Phase d'investigation 18 heures Semaines 2 à 10

Cette phase vous permet de construire votre projet professionnel et d'en vérifier la pertinence, ou d'élaborer une ou plusieurs alternatives. Les thèmes suivants sont approfondis selon vos besoins :

- Parcours professionnel et personnel : expériences significatives, réalisations et compétences transférables.
- Motivations, intérêts, valeurs professionnelles et conditions de travail recherchées.
- Ressources, contraintes et pistes d'évolution ou de reconversion.
- Exploration des métiers et formations, analyse de fiches métiers et préparation d'enquêtes auprès de professionnels.
- Confrontation des pistes aux réalités de l'emploi et comparaison des options retenues.

Résultat attendu : un projet argumenté, ou des alternatives, fondé sur vos acquis et les informations recueillies.

Phase de conclusions 4 heures Semaines 11 et 12

Les entretiens de conclusion permettent de vous approprier les résultats détaillés, de recenser les conditions et moyens favorisant la réalisation du projet et d'en définir les principales étapes. Un document de synthèse personnel et confidentiel vous est remis et expliqué.

Résultat attendu : une synthèse du bilan et un plan d'action précisant les démarches, les ressources à mobiliser et les échéances.

Suivi après le bilan

La possibilité d'un entretien de suivi est prévue avec vous lors des conclusions. Un entretien à environ six mois est proposé, sans supplément, pour faire le point sur les démarches engagées et les ajustements utiles. Ce rendez-vous est distinct des 24 heures du bilan.

ACADEMIE AMBITION

229 rue Saint-Honoré, 75001 Paris
Email : academieambition@outlook.fr
Tel : +33782380385



Organisation de la prestation

Interlocuteur et accompagnement

Mamadou Diakite, président, est votre interlocuteur pour l'organisation du bilan et vos demandes d'adaptation. Le consultant accompagne votre réflexion, analyse avec vous les informations recueillies et vous aide à formaliser votre projet et votre plan d'action.

L'intervenant a pour mission de concevoir et d'animer la prestation. Il intervient depuis la préparation de l'accompagnement jusqu'à l'évaluation et au suivi de l'action.

L'intervenant s'engage à :

- Garantir un cadre d'écoute, de respect et de confidentialité.
- Respecter le parcours, les besoins et la liberté de décision du bénéficiaire.
- Apporter des informations et des pistes de réflexion avec neutralité, sans imposer de choix.

Moyens pédagogiques et ressources

L'accompagnement repose sur des entretiens individuels, l'analyse d'expériences, des grilles d'autoévaluation, des questionnaires de réflexion et des recherches documentaires sur les métiers, l'emploi et les formations. Les supports sont transmis sous format numérique. Le consultant vous aide à interpréter les informations recueillies et à formaliser vos choix.

Les 24 heures correspondent aux séances accompagnées. Des recherches ou démarches personnelles peuvent être proposées entre les séances selon vos disponibilités ; elles ne sont pas décomptées dans ces 24 heures. Les questionnaires proposés sont des supports de réflexion et d'autoévaluation ; ils ne constituent pas des tests psychométriques standardisés ni un diagnostic psychologique.

Moyens techniques et assistance à distance

Les séances se déroulent sur Microsoft Teams, sur rendez-vous. Prévoyez un ordinateur ou un équipement compatible, une connexion internet stable, un microphone et, si possible, une webcam. Un espace calme et permettant des échanges confidentiels est nécessaire. Un essai de connexion peut être réalisé avant la première séance.

Pour toute difficulté technique ou liée au déroulement du bilan, contactez Mamadou Diakite aux coordonnées indiquées en première page. En cas de connexion interrompue, prévenez-nous par téléphone ou par email afin de convenir d'une reprise ou d'un report de séance.

Dispositif de suivi et d'évaluation

Les objectifs sont précisés au début du bilan. Des points d'étape permettent de mesurer votre progression et d'adapter les séances. L'atteinte des objectifs est appréciée à partir des compétences identifiées, de l'argumentation du projet et du caractère concret du plan d'action. Votre appréciation est recueillie en fin de parcours, puis lors du suivi lorsqu'il a lieu.

La réalisation des séances est tracée par des relevés de présence ou émargements. Une attestation de réalisation est remise en fin de bilan. Le bilan ne délivre ni diplôme ni certification professionnelle.

Consentement et confidentialité

Votre participation est volontaire. Les informations demandées doivent être en lien direct et nécessaire avec l'objet du bilan. Vous êtes destinataire des résultats détaillés et de la synthèse ; leur communication à un tiers nécessite votre accord. Les personnes réalisant et détenant les bilans sont soumises au secret professionnel. Les séances ne font pas l'objet d'un enregistrement audio ou vidéo.

Tarif et financement

Le prix de 1 600 € comprend les entretiens, les supports et la restitution de la synthèse. Un financement personnel ou une prise en charge par l'employeur peut être étudié. Toute autre prise en charge dépend de votre situation, de l'éligibilité de l'offre et de l'accord préalable du financeur ; elle n'est pas automatique.

Cadre réglementaire

Bilan de compétences réalisé dans le cadre des articles L. 6313-4 et R. 6313-4 à R. 6313-8 du Code du travail.